



Proposition de stage « Analyse des impacts des parcs éoliens sur la faune dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc »

Durée prévue : 6 mois

Date limite de dépôt des candidatures : 31 janvier 2022

Lieu : Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Encadrement : Frédéric PEREIRA et Laurent COURNAULT du PNRHL

Contacts : Parc naturel régional du Haut-Languedoc, 1 place du Foirail BP 9, 34220 Saint-Pons-de-Thomières, n° standard : 04 67 97 38 22

Compétences exigées :

- ✓ BAC + 4/ BAC+5 en lien avec les thématiques : environnement, écologie, énergie, aménagement du territoire
- Bonnes connaissances naturalistes, notamment avifaune et chiroptères
- ✓ Maîtrise des outils informatiques bureautiques, gestion de bases de données
- ✓ Bon relationnel, capacité de rédaction, sens de l'organisation, de la rigueur, méthodique
- ✓ Permis B

Descriptif du stage :

✓ Contexte :

Territoire riche en ressources naturelles (eau, vent, soleil, biomasse), le Parc naturel régional du Haut-Languedoc (PNR HL) accueille d'importantes installations d'énergie renouvelable. Ainsi leur production représente environ 85% de la consommation d'énergie globale du territoire, contre moins de 20% au niveau national. L'éolien a lui connu un très fort développement pendant ces dix dernières années. A ce jour, le PNRHL compte 215 éoliennes en fonctionnement. Or ces installations classées ICPE doivent être implantées en garantissant la plus grande transparence écologique possible sur les territoires. Leurs effets sur l'environnement, variables suivant les sites, doivent être évalués avec des protocoles rigoureux aussi bien pour assurer la fiabilité des données que pour renforcer la crédibilité des aménageurs de parcs éoliens.

Une 1^{ère} analyse des études de suivi a été réalisée en 2017. Le but de ce stage est donc de la compléter par l'analyse des nouvelles études de suivi afin de mesurer l'impact des éoliennes sur la faune nicheuse et migratrice.

✓ Contenu :

Les exploitants des parcs éoliens ont l'obligation de réaliser des suivis environnementaux, parmi lesquels des suivis de mortalité et de comportements de l'avifaune et des chiroptères.

Le stage a pour objet de :

- Récupérer l'ensemble des études de suivi réalisées pour les parcs éoliens en exploitation
- Evaluer la qualité des suivis réalisés (période, nombre de jours, résultats etc...)
- Vérifier le respect des prescriptions des mesures ERC (Eviter Réduire Compenser) imposées dans les arrêtés préfectoraux pris pour chaque parc éolien
- Apprécier l'impact des éoliennes sur la mortalité (notamment via l'outil Shiny créé par le CEFE - Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive) et le comportement de la faune volante, à l'échelle d'un parc éolien mais également à l'échelle d'un massif
- Déterminer les espèces sensibles à l'éolien impactées sur le Haut-Languedoc, dont celles remarquables et à enjeux
- Estimer du pourcentage d'habitat perdu : application des travaux du Muséum national d'Histoire naturelle MNHN pour les chiroptères
- Mesurer l'efficacité des mesures ERC
- Proposer une démarche prospective
- Animer un groupe de travail composé des services de l'Etat, de développeurs éoliens et d'associations de protection de la nature.

Le stagiaire pourra s'appuyer sur les experts partenaires du PNRHL (CEFE, MNHN, LPO, GCLR, ...). Il participera à l'ensemble des réunions dédiées au projet et restituera son travail auprès des élus du PNRHL.

Conditions pratiques :

Accueil du stagiaire au siège du Parc

Indemnités mensuelles de stage selon la réglementation

Déplacements professionnels avec véhicule de service, frais de déplacements si nécessaire

Candidatures à adresser par mail : energie@parc-haut-languedoc.fr